

SEANCE DU 08 FEVRIER 2022

OBJET : INTEMPERIES 2021
DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT ET AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-deux, et le huit février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève —LAMOTE Jean-Baptiste —DIBON Odette —LAGADEC Marie-Pierre - BERHOCOIRIGOIN Patrick - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSES : CELHAY Martine - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel

La Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux de réfection suite aux intempéries du mois de décembre 2021.

Elle ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à environ 34 070,00 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour cette opération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté le dossier, entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE - d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel, tel qu'il est développé dans le dossier de demande,
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour cette opération,

PRECISE - que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres et par emprunt.

La Maire,
Maïder BEHOTEGUY

